

Les origines du devoir et de la morale

La notion de devoir

Définition du devoir

- **Verbe devoir** : nécessité et obligation

- **Notion de devoir** : obligation de type morale

- **Distinction devoir et contrainte**

• *être contraint* : ne pas avoir le choix de faire une action, s'impose à la volonté de l'extérieur et ne laisse pas le choix

Ex : fièvre m'a contraint à rester au lit ; contrainte, le plus souvent physique.

• **obligation** : accomplissement de l'acte est libre, relève de la volonté de l'individu. Un sujet peut donc décider de ne pas se soumettre à une obligation

- **Trois types d'obligation:**

• *Juridique* : Obligation parfaite car assortie de sanction si non-respectée, obligation purement extérieure.

Par exemple un homme doit payer ses impôts, sinon il est puni par la loi.

• *Morale* : Obligation imparfaite car on peut s'y soustraire, ne dépend que de nous.

Par exemple ne pas mentir, ou bien toujours rembourser une dette.

• *Religieuse* : Parfaite ou imparfaite, selon son inscription ou non dans la loi.

Par exemple, l'Homme doit aider son prochain dans la morale chrétienne.

- **Contrainte** : extérieure à l'individu

- **Soumission à une obligation, à un devoir** : tjrs l'acte d'un sujet rationnel et conscient qui décide de s'y soumettre ; faire son devoir : toujours un acte volontaire

La diversité des sources du devoir

- **Plusieurs origines possibles au devoir:**

• *origine divine* : devoir viendrait de commandements divins, comme le Décalogue (les dix commandements), un ens d'instructions morales et religieuses donné par Dieu à Moïse selon la Bible

• *origine naturelle* : la morale serait une intuition naturelle de l'Homme, un "instinct divin" comme le dit Rousseau.

• *origine rationnelle* : viendrait d'une réflexion consciente et rationnelle, selon Kant. Il existe en effet la "raison théorique" consacrée à la connaissance mais aussi la "raison pratique" consacrée à la morale.

• *origine sociale* : devoir moral ne viendrait que des impératifs sociaux, du fait de la contrainte légale et conventionnelle que l'on suit en raison de son besoin d'appartenance ou de la peur du regard d'autrui. Cela correspond à la morale close théorisée par Bergson, qui est une morale d'obligation

Les origines de la morale

Origine naturelle

- **Instinct moral de l'Homme** : sentiments comme remords ou la mauvaise conscience

- **Morale** : pas seulement ce qui rend possible la vie en société, type de sentiment éprouvé par tout homme

- **Rousseau, Homme possède une conscience morale naturelle**, un instinct divin : existe un sens naturel de la morale, càd une capacité innée à saisir ce que sont le bien et le mal, avant même que les hommes ne vivent dans des sociétés, régies par lois avec institutions qui transmettent des croyances morales, H sont capables de sens moral

- **Rousseau, sens moral** : expression d'une subjectivité qui compatit à la souffrance d'autrui ; sentiment de pitié : identification immédiate à la souffrance d'autrui, sous la forme d'un sentiment et non d'un raisonnement.

- **Sentiment moral** : préexisterait à l'existence de la société.

Origine sociale

- **Sociétés humaines** : reposent sur des règles morales

- **Origine morale** : dans le fait qu'il faut des règles pour vivre en société ; règles morales : pas seulement celles énoncées par le droit et les lois : règles non écrites définissent également le bien et le mal

- **Règles morales** : ni écrites, ni assorties de sanction comme les lois, cela ne signifie pas qu'elles peuvent être transgressées sans risque ; ambiguïté des mœurs : ces règles n'ont pas force de loi, mais en même temps, leur transgression s'assortit d'une autre sorte de sanction : l'exclusion, la marginalisation

- **Nietzsche, question de l'origine des normes sociales** : propose une généalogie, càd l'histoire de leur formation ; normes morales semblent évidentes : la morale a donc l'apparence d'une donnée naturelle, intimement inscrite en l'Homme ; morale : loin d'être universelle, tjrs le résultat de l'histoire d'une société particulière, n'existe pas dans le ciel clair des idées, il faut se plonger dans la profondeur de l'histoire pour en comprendre la genèse progressive

- **Nietzsche** : si le "bien" correspond à ce qui est conforme aux normes ordinaires donc le "mal" se rapporte à tout ce qui n'est pas régulier, tout ce qui est imprévisible et sauvage

- **Mœurs, dans leur opposition au "mal"**, vont chercher à domestiquer tout ce qui relève des pulsions sauvages : mœurs sont en ce sens une morale du dressage : il s'agit de normaliser l'individu en lui imposant un comportement prévisible

- **Nietzsche, histoire de la morale** : d'abord une histoire de la cruauté : le rappel de l'existence de la norme se fait par la punition, par un marquage du corps, afin de créer à l'H une mémoire

- **Morale, relayée par normes sociales** : semble bien s'imposer à nous avec une certaine violence

- Si nous trouvons là une origine possible de la morale : est-il si certain que tout ce que nous nommons "mal" n'ait comme seule justification que de condamner ce qui sort de la norme ?

Les devoirs sont-ils universels ?

La morale du devoir

L'usage de la raison

- **Type de morale qui repose sur le devoir moral** : qui fait du respect des devoirs le critère de l'acte moral : on parle de morale déontologique
- **Déontologie** : du grec *déon*, le devoir, et de *logos*, le discours ; le discours sur le devoir ; au sens courant, désigne les règles morales qui régissent une profession déterminée
- **Ex, médecins** : qnd ils commencent à exercer, prêtent le serment d'Hippocrate, ils s'engagent à respecter un certain nombre de règles dans l'exercice de leur profession.
- **Déontologie, philosophie morale** : signifie que l'on élabore une morale du devoir : agir moralement, c'est agir par devoir
- **Déontologisme kantien** : morale fondée sur la raison, qui refuse les morales de l'autorité
- **Morales d'autorité** : morales dans lesquelles l'individu trouve la règle de son action à l'ext de lui-même : dans les commandements divins, règles sociales, ou encore dans la nature
- **Kant, suffit à l'H de faire usage de sa raison pour connaître ce qu'il doit faire** : n'a pas besoin de se référer à une instance ext à lui : ne reçoit pas les règles morales de qqn d'autre
- **Kant, propose une morale qui repose entièrement sur la raison** : que chaque homme possède ; le devoir : à chercher à l'intérieur de soi ; puisque chaque homme doit pouvoir trouver en lui ce qu'il doit faire, le devoir n'est pas relatif : il ne varie pas selon les individus et leurs préférences ; devoir : doit donc valoir de façon universelle

La volonté bonne

- **Individu doit trouver en lui la règle de son action** → caractère moral d'une action dépend entièrement de la volonté de l'individu d'agir moralement
- **Kant, ce n'est donc pas l'action qui est morale, mais l'intention** : c'est elle qu'il faut évaluer pour savoir si une personne a agi moralement
- **Ex** : si 2 personnes accomplissent la même action, seule l'intention qui a présidé à la réalisation de l'action permet de déterminer s'il s'agit d'une action bonne ; si deux personnes font un don, l'une par un acte désintéressé de charité, l'autre pour soigner sa réputation, alors seule la première a réalisé une action morale
- **Ce ne sont donc ni les conséquences, ni les effets de l'action qui comptent.**

« Ce qui fait que la bonne volonté est telle, ce n'est pas son aptitude à atteindre tel ou tel but proposé, c'est seulement le vouloir. »

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1785

⇒ Il faut interroger la volonté pour savoir si une action est morale.

- **Action moralement bonne** : doit être réalisée par devoir
- Action faite **par devoir** ≠ Action réalisée **conformément au devoir**, qui n'aurait que l'apparence du devoir
- **Action, même si non immorale** : ne sera pas pleinement morale si, par ex, elle est initiée par une inclination immédiate (la peur, la sympathie, le désir etc.) ou par l'intérêt
- **Action bonne moralement, faite par devoir** : il faut que la raison nous dicte cette action (et non la sensibilité, les désirs etc.)

L'expression du devoir moral

Impératif hypothétique et impératif catégorique

- **Pr savoir ce qu'il doit faire** : Homme doit donc faire usage de sa raison ; en cherchant en lui-même, à l'aide de sa raison, qu'il parvient à formuler ce que Kant appelle des *impératifs*.
- **Impératifs produits par la raison** : ne sont pas tous moraux, la raison guide aussi l'action dans un but intéressé
- **Kant, impératifs hypothétiques** : impératif qui ne vaut que sous la condition d'une certaine hypothèse: "si on veut ... [hypothèse], alors il faut ... [impératif]".
Ex : "si on veut couper du bois, il faut utiliser une scie"
- **Impératifs hypothétiques, fondés sur la raison** : commandent de choisir le moyen le plus rationnel, le plus adapté, pour parvenir à ses fins ; critère d'évaluation : critère pragmatique de réussite et d'efficacité : on évalue les moyens, et non la fin visée
- **Kant, impératifs hypothétiques ne peuvent constituer le fondement de la morale** :
 - Soit ils n'ont absolument rien à voir avec la morale (ex : du bois et de la scie)
 - Soit ils peuvent viser la réalisation d'une finalité immorale
 - Soit ils réduisent l'action apparemment morale à une action faite par pur intérêt ("si je veux avoir des clients qui reviennent, il faut que je sois honnête") ou par crainte ("si je ne veux pas me faire punir, il faut que je respecte la loi").
- **Impératifs hypothétiques** : fondés sur raison, notamment sur rationalité instrumentale
- **Kant, la morale ne réside pas dans les impératifs hypothétiques** : mais dans les impératifs catégoriques.

- **Impératif catégorique** : impératif qui commande sans aucune condition : il faut faire qqch, non pas pour une raison, mais parce que c'est un devoir

- **Impératifs catégoriques, universels** : valent pour tt homme, et doivent être plus forts que les désirs des individus

- **Kant, la morale** : est de l'ordre du devoir : ayant pour fondement la raison, s'impose à tt H

Les trois formulations de la loi morale

- **Cmt savoir si l'intention qui préside l'action est morale ?**

- **Kant, réponse** : l'action est morale qnd elle s'accorde à la loi morale : elle tient de cet accord son caractère universel

- **Kant, pour penser la loi morale** : procède par analogie avec la nature. Dans la nature, une loi physique, comme celle de la chute des corps, doit valoir pour tous les phénomènes identiques donc les raisons qui motivent une action morale doivent pouvoir être généralisées et exprimées sous la forme d'une loi universelle.

- **Critère nécessaire et suffisant pour juger la moralité d'une action** : possibilité d'universaliser la maxime qui la commande.

- **Kant, première formulation de la loi morale** :

« Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. »

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1785

⇒ Première formulation de l'impératif catégorique : indique comment la raison peut découvrir par elle-même les normes morales qu'elle doit suivre.

- **Savoir si une action est morale** : se demander si l'on peut vouloir que chaque homme fasse cette même action ; test d'universalisation de la maxime de l'action, càd du principe directeur de notre action

- **Kant, exemple du mensonge** : est-il possible d'imaginer un monde où chacun ment et où chacun sait que tout le monde ment ? Non : mensonge, possible que si les autres croient qu'il est vrai. Dans un monde où le mensonge est devenu la règle, une telle confiance en la parole d'autrui ne peut plus exister, ce qui rend impossible le mensonge lui-même.

- **Kant, universalité du devoir** : qui prend la forme d'une loi, elle ne peut être qu'universelle car toute exception détruit la loi.

- **Kant, propose une autre formulation de la loi morale**

« Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen. »

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1785

- **On ne peut pas utiliser les hommes comme de simples moyens en vue d'une fin à atteindre** : les êtres humains sont des sujets

- **Kant, dignité de chaque personne** : on ne peut réduire la personne au statut d'une chose disponible et échangeable

- **Dignité de la personne** : repose sur son autonomie, capacité à poser par elle-même ses propres fins : ce qui fait que l'individu est considéré comme une "fin en soi". Il faut respecter l'autonomie de chaque individu, fondée sur la raison que possède toute personne

- **Morale, se fonde ainsi sur la raison** : non pas parce qu'elle repose sur une raison pragmatique qui procéderait à un calcul du type coûts-bénéfices, mais parce que la morale est fondée sur le respect de la raison elle-même en chaque individu

- **Kant, propose une troisième formulation de la loi morale**

« Agis de telle sorte que ta volonté puisse se considérer elle-même en même temps comme légiférant universellement grâce à sa maxime. »

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1785

⇒ Kant, insiste sur le fait que la loi morale est intérieure à l'individu

- **Kant montre que nous sommes le législateur** : nous ne sommes pas contraints de l'extérieur à une législation morale ; se soumettre à la loi morale = se soumettre à une loi dont nous sommes l'auteur

➔ Quand je suis la loi morale, je me sou mets aux lois que je trouve en moi-même et que je pourrais exiger de tous les individus – de là le caractère universel de la loi morale

Le devoir est-il compatible avec la liberté ?

- **Devoir, s'impose à l'individu sous la forme d'un impératif catégorique** : alors la morale ne constitue qnd même pas une contrainte qui priverait l'individu de sa liberté

- **Devoir moral comme une obligation intérieure et pas contrainte ext** : individu reste autonome qnd il accomplit son devoir moral, car il ne fait que suivre ce que sa propre raison lui indique ; source du devoir moral : en l'individu lui-même, pas ds une autorité supérieure.

- **Kant, oppose ainsi l'hétéronomie à l'autonomie** :

• Lorsqu'il recherche hors de lui la norme de son action, on dit de l'individu qu'il est hétéronome : il se soumet alors à une législation qui lui est extérieure

• Autonomie : consiste à se donner à soi-même sa propre loi

- **Kant, autonomie ≠ que chaque individu possède une morale qu'il choisit en fonction de ses désirs et de ses préférences** : Homme, être de raison : doit donc aller à l'encontre de sa sensibilité, se libérer de ses pulsions et désirs premiers, pour agir moralement, en conformité avec ce que sa raison lui enseigne

- **Volonté** : autonome qnd refuse de se laisser entraîner par désirs et/ou les lois naturelles

- **Devoir moral, libérateur** : permet au sujet d'échapper aux déterminismes auxquels il est généralement soumis, devoir : permet à l'activité volontaire de se soustraire à l'emprise de la sensibilité, et de se soumettre à une loi qui ne lui est plus étrangère, et qui n'est donc pas acceptée passivement ; agir moralement : exercer une forme de liberté

Critiques du modèle kantien

Une morale trop attachée à la forme

- **Kant, loi morale** : permet de rendre universel le devoir, on peut en montrer les limites

- **Nécessité d'universaliser la maxime de l'action** : tend à placer la q° éthique au niveau de la généralité, voire de l'abstraction ; de quelle façon des principes généraux peuvent permettre de trancher des dilemmes moraux bien concrets : n'a-t-on pas davantage besoin d'une éthique concrète, attentive aux particularités des situations singulières dans lesquelles nous avons à agir ?

- **Hegel critique fortement la morale kantienne** : Attention portée uniquement sur la forme de l'action morale, et non sur ses résultats ; en soutenant que le devoir doit être accompli pour lui-même, il semblerait que l'on néglige l'importance du résultat.

- **Hegel, moralité d'une action ne doit pas seulement reposer sur l'intention qui l'a commandée** : mais exige une évaluation de ses résultats objectifs ; pointer l'inefficacité de ce qu'il nomme "la belle âme" : la bonne conscience qui, refusant de s'engager dans le monde, se renferme sur son intériorité

Une morale trop éloignée des situations concrètes

- **Attention portée à la forme seulement** : pas la seule critique qui peut être adressée à la morale kantienne

- **Kant, action morale ne doit avoir comme origine que l'impulsion du devoir** : est-il possible de penser un être humain qui se déterminerait à agir par ce seul motif ? On peut opposer le rôle du sentiment ou du désir dans le passage à l'action

- **Mill, philosophe anglais** : multitude de facteurs qui peuvent nous pousser à agir moralement ; ce n'est pas l'intention qui détermine la moralité de l'action, mais ses conséquences.

« Aucun système éthique ne demande que le seul motif de tout ce que nous faisons soit un sentiment de devoir ; bien au contraire, 90% de toutes nos actions ont leur source dans d'autres motifs et, à juste titre, à condition que la règle du devoir ne les condamne pas. [...] Celui qui sauve son semblable de la noyade fait ce qui est moralement juste, que son motif soit le devoir ou l'espoir d'être rétribué pour son geste ; celui qui trahit l'ami qui lui fait confiance est coupable d'un crime, même si son objet était de servir un autre ami vis-à-vis duquel il avait une obligation plus grande. »

Mill, *L'Utilitarisme*, 1871

⇒ Ce qui pousse l'individu à agir : pas le sentiment pur du devoir, mais une foule de facteurs, que les utilitaristes se proposent de rassembler sous le terme d'intérêt.

- **Si la raison nous permet de savoir quelle est l'action à accomplir** : ce qui nous pousse à agir relève davantage de la sphère du désir et des sentiments

Le devoir moral s'oppose-t-il au bonheur ?

Le devoir doit viser le bonheur

- **Bonheur et devoir semblent s'opposer** : devoir, doit être réalisé en dépit de toute considération du bonheur de celui qui l'accomplit ; n'est-il pas possible de faire du bonheur le but de la morale ?

- **Philosophie utilitariste** : il faut évaluer la moralité d'une action en fonction de ses conséquences sur le bien-être général ; utilitarisme : prescrit de toujours accomplir l'acte le plus utile pour le plus grand nb : principe d'utilité ; acte utile : celui qui produit le plus de satisfaction possible, pour le plus grand nb de personnes possible.

- **Philosophie utilitariste, incarnée par le philosophe anglais Bentham** : refuse de concevoir qu'il existe un bien en soi ; critère pour évaluer la moralité d'une action est alors clair : si un acte produit de la satisfaction sans causer de tort à personne, alors il est moralement bon

- **Morale utilitariste** : met l'accent sur les conséquences des actes dans la perspective du bonheur le plus grand possible ; permet d'introduire une réelle prise en compte des circonstances particulières dans lesquelles l'Homme à agir et de proposer un critère clair et efficace pour trancher certains problèmes moraux

Agir moralement est source de bonheur

- **Bonheur semble être une aspiration universelle parmi les hommes** : la morale ne doit-elle pas rendre l'Homme heureux ?

- **Aristote, bonheur constitue le "Souverain Bien"**, la fin dernière de toutes les actions humaines : chaque acte poursuit un but : la santé pour la médecine, la victoire pour la stratégie, etc. ; chose qui soit la fin dernière de tous nos actes, qui ne soit pas "désirable en vue d'une autre chose" mais uniquement en elle-même : le bonheur ; même l'honneur, le plaisir ou l'intelligence sont des fins en vue du bonheur ; bonheur : fin suprême de toutes nos actions.

« Le bonheur est quelque chose de parfait et qui se suffit à soi-même, et il est la fin de nos actions. »

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, IV^e siècle avant J.-C.

- **Spécificité de l'Homme, son essence, est d'être rationnel, doué de raison** : alors pour réaliser l'excellence qui lui est propre, il doit tâcher de vivre une vie selon la raison

- **Sagesse, être vertueux** : ce qui peut rendre l'Homme heureux.

- **Aristote, la morale** : ne doit pas seulement viser le bonheur : c'est vivre selon la raison, c'est-à-dire être vertueux, qui amène l'Homme au bonheur.